

COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS
ET AGENCES DE PRESSE

www.cppap.fr - Mél : cppap@culture.gouv.fr
Tél. : 01 40 15 38 03 - Fax : 01 40 15 38 95
182 rue Saint-Honoré 75033 PARIS Cedex 01

**Demande de reconnaissance des critères d'habilitation pour les
annonces judiciaires et légales d'une publication de presse**

Décret n°2019-1216 du 21 novembre 2019 modifié relatif aux annonces judiciaires et légales

Décret n°97-1065 du 20 novembre 1997 modifié relatif à la Commission paritaire des publications et agences de presse.

Lignes directrices relatives aux modalités d'inscription sur la liste départementale des publications de presse en ligne susceptibles de recevoir les annonces légales

Date de la demande :

TITRE DE LA PUBLICATION:	
.....	
N° DE CPPAP :	(Pour les suppléments, n° de la publication principale)
	(lettre)

Tirage moyen :	Périodicité :
Prix de vente : Au numéro : .. €	
Abonnement annuel : Tarif normal: ... €	Tarif réduit : €

NOM DE L'EDITEUR:
Forme/statut juridique :
Adresse siège social :
Code postal :
Téléphone : / / / / /	Télécopie : / / / / /
Adresse électronique :	@
Nom du directeur de publication :
Nom du responsable du dossier :
Téléphone : / / / / /	Télécopie : / / / / /
Adresse électronique :	@

Joindre à cette demande 1 exemplaire de chacun des 3 précédents numéros de la publication.